

Frais du Service de garde (Un enfant peut posséder un seul statut type de fréquentation Régulier-Sporadique ou Dineur)	
Nature du service ou des frais	Tarif et frais
Fréquentation régulière Si une seule période supplémentaire s'ajoute au-delà des trois jours de fréquentation régulière, un tarif à la période sera facturé aux parents pour ladite période.	8,20 \$* (contribution réduite établie par le gouvernement) Matin : 5 \$ Midi : 3,60 \$ Soir : 6 \$
Fréquentation sporadique	Montant maximal par jour : 15 \$ Matin : 8 \$ Midi : 3,60 \$ Soir : 9\$
Fréquentation de dépannage	Montant maximal par jour : 20 \$ Matin : 10\$ Midi : 5 \$ Soir : 12 \$
Journée pédagogique	8,20 \$*+ 8 \$ (plus les frais de l'activité si l'enfant y est inscrit)
Journée de suspension des cours	8,20 \$*
Repas de dépannage (si applicable)	5\$
Frais annuels de gestion exigibles dès la première journée d'utilisation du service (sauf pour les élèves inscrits selon une fréquentation régulière au service de garde et sauf si la première journée est lors de la suspension des cours)	20 \$ par enfant 30 \$ par famille
Retard en fin de journée – Frais supplémentaires	8 \$ (par famille, par édifice, pour chaque période de 10 minutes)
Frais de modification du type de fréquentation (pour chaque changement à compter du troisième) et frais de modification de l'horaire de fréquentation (pour chaque changement à compter du quatrième)	50 \$
Frais de résiliation de contrat	La moins élevée des deux sommes suivantes : 50 \$ ou la somme représentant 10 % du cout des services pour la durée non écoulée du contrat
Chèque invalidé par une institution financière	8 \$ par chèque

*Ce tarif est assujetti à une indexation en cours d'année selon les directives ministérielles.

Service de surveillance du diner (Un élève régulier au S.D.G n'a pas à payer ces frais)	
	Tarif
Dineur annuel	495\$ (Payable en 9 versements) Le 20 de chaque mois. Sept : 60.00\$+(frais gestion= 80.00\$ ou 90.00\$ famille) Oct.: 60.00\$ Nov. : 60.00\$ Déc. :50.00\$ Janv. :50.00\$ Fév. : 50.00\$ Mars : 60.00\$ avril : 60.00\$ mai : 45.00\$
Dineur occasionnel	3.60 \$ par diner (avec réservation de base)
Dineur dépannage	5 \$ par diner
Frais annuels de gestion pour tous les dineurs	20 \$ par enfant 30 \$ par famille